



21 juillet 2021

(21-5738)

Page: 1/2

Comité des mesures sanitaires et phytosanitaires

Original: anglais

**MESURES COMMERCIALES PRISES PAR LA CHINE EN LIEN AVEC
LA COVID-19 ET AFFECTANT LES PRODUITS AGRICOLES ET
ALIMENTAIRES – [PRÉOCCUPATION COMMERCIALE N° 487](#)**

COMMUNICATION PRÉSENTÉE PAR LES ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE

La communication ci-après, reçue le 20 juillet 2021, constitue la déclaration faite par les États-Unis d'Amérique à la réunion du Comité SPS de l'OMC des 14-16 juillet 2021 et est distribuée à la demande de la délégation des États-Unis d'Amérique.

1. Les États-Unis souhaitent réitérer les préoccupations qu'ils ont exprimées lors des deux dernières réunions du Comité SPS au sujet de plusieurs mesures que la Chine continue de mettre en œuvre, y compris l'exigence de déclarations des exportateurs, les prescriptions en matière de dépistage relatives aux produits alimentaires importés et les rejets au point d'entrée de produits importés lorsque des résultats positifs au test d'amplification des acides nucléiques sont signalés, ainsi que la suspension des importations en provenance d'établissements spécifiques.
2. Les États-Unis et plusieurs autres Membres du Comité ont, à plusieurs reprises, demandé à la Chine de retirer ces restrictions qui perturbent les échanges et ne sont pas fondées sur des principes scientifiques. Par la notification [G/SPS/N/CHN/1173](#), la Chine a indiqué qu'elle mettait en œuvre ces mesures à titre d'urgence. Pour pouvoir maintenir ces mesures provisoires, la Chine doit s'efforcer d'obtenir des éléments de preuve suffisants afin de les justifier.
3. La Chine n'a pas fourni de justification scientifique ni de résultats d'essais à l'appui de la nécessité ou de l'efficacité de ces mesures. Plus d'un an après que l'irruption de la COVID-19 ait été déclarée comme urgence de santé publique de portée internationale par le Directeur général de l'OMS, le Département de l'agriculture des États-Unis, le Département de la santé et des services sociaux des États-Unis, l'Administration des médicaments et des produits alimentaires des États-Unis et les Centres des États-Unis pour la prévention et la lutte contre les maladies soulignent qu'il n'existe pas de preuve crédible de l'existence d'un produit alimentaire ou d'un emballage alimentaire qui serait lié à la transmission virale du coronavirus du syndrome respiratoire aigu sévère 2 (SARS-CoV-2), le virus provoquant la COVID-19, ou qui en serait la source.
4. Il importe particulièrement de noter que la COVID-19 est une maladie respiratoire transmissible de personne à personne, à la différence des virus d'origine alimentaire ou gastro-intestinale qui provoquent souvent des maladies par le biais d'aliments contaminés. Alors qu'il existe relativement peu de cas signalés de détection du virus sur les produits alimentaires et les emballages, la plupart des études portent principalement sur la détection de l'empreinte génétique du virus plutôt que sur la preuve d'une transmission du virus infectant des êtres humains.
5. Notre avis selon lequel il existe un risque excessivement faible de transmission du SARS-CoV-2 aux personnes par le biais des produits et emballages alimentaires est fondé sur les meilleurs renseignements disponibles émanant d'organismes scientifiques du monde entier, y compris sur un consensus international permanent.
6. Alors que le monde s'engage lentement dans un processus de reconstruction en mieux, les restrictions commerciales injustifiées qui ont été adoptées par la Chine pendant la pandémie de

COVID-19 menacent les chaînes d'approvisionnement alimentaire mondiales, ralentissent les efforts mondiaux de reprise et posent de nouveaux problèmes pour la sécurité alimentaire mondiale.

7. En tant que Membres de l'OMC, nous encourageons la Chine à retirer ces mesures et à travailler de concert avec ses partenaires mondiaux dans le sens des orientations données par les organisations internationales par la constitution d'un ensemble de preuves scientifiques concernant la COVID-19. La collaboration est essentielle au moment où nous nous efforçons collectivement de combattre la pandémie, d'éviter les obstacles inutiles au commerce des produits alimentaires et agricoles et de maintenir la sécurité alimentaire pour tous.
